

Séance du 4 juillet 2024
Convocation du 17 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 12

Nombre de conseillers votants : 12

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Fitz-James, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean Claude PELLERIN, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs, BLOND Rachel, COMTE Sophie, RENAULT-RENAUD Éric, DELACHAPELLE-MOREL Denis, DEVILLE Francesca, BORGES Dina, BELLIFA Céline, BOYER Joanic, LEVASSEUR Yasmine, KAZMIERCZAK René, WARIN BLIN Maité,

Excusés : RYBARCZYK Sandrine, BEZEAUX Christian, FRANCOIS Loïc, TURMEL Sandra, DECORNET Aïda, DEHAISNE Jean-Jacques, LEANDRI Guillaume, PELLEGRINELLI Fabien

Absents : DELANDRE Bérengère, WEYDT ROUVEURE Julie, EKOUME Alain,

Pouvoirs de : Néant

Secrétaire de Séance : BLOND Rachel

Ordre du jour :

- 1/ Désignation d'un secrétaire de séance
- 2/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente
- 3/ DSP Accueil périscolaire et ALSH- Choix du délégataire et du contrat (Rapport définitif et projet de contrat ci-annexés)
- 4/ Avenant Léo Lagrange – animateurs supplémentaires - Juillet et août

1/ Désignation d'un secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL, après délibération, à l'unanimité

- **DESIGNE** Madame Rachel BLOND, secrétaire de séance.

2/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance précédente

3/ DSP Accueil périscolaire et ALSH- Choix du délégataire et du contrat (Rapport définitif et projet de contrat ci-annexés)

Madame DEVILLE Francesca, Adjointe en charge des Affaires scolaires, rend compte des travaux de la CDSP et des différentes discussions qui ont eu lieu avec le candidat.

Elle rappelle d'ailleurs que le rapport d'analyse définitif et le projet relatifs à ce dossier ont été transmis aux conseillers municipaux en date du 17 juin 2024 conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

Elle indique les conditions générales du nouveau contrat proposé, à savoir :

- Contributaire : LEO LAGRANGE IDF
- Durée du contrat : 5 ans
- Participation communale : 129 220 € + variante application réservation à hauteur de 1495 €/an

→ **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir entendu la présentation faite par Madame DEVILLE Francesca, Adjointe en charge des Affaires scolaires, à l'unanimité

➤ **APPROUVE** l'offre de LEO LAGRANGE IDF pour l'exploitation par concession du service public d'accueil périscolaire et ALSH.

➤ **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat à intervenir et toutes les pièces afférentes.

4/ Avenant Léo Lagrange – animateurs supplémentaires - Juillet et août

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), prévoit cet été un nombre d'enfants inscrits supérieur à ce qu'il est prévu dans le marché initial :

- 12 enfants supplémentaires pour la deuxième semaine de juillet
- 20 enfants supplémentaires pour la première semaine d'août

Lors de la signature de la DSP, était prévu 56 enfants accueillis en juillet et 36 enfants accueillis en août.

C'est un signal très fort qui signifie que L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est un service qui est en adéquation avec les besoins des familles de notre Commune.

Afin de satisfaire les demandes et besoins des parents il serait nécessaire, pour Léo Lagrange de recruter des animateurs complémentaires pour les semaines concernées par cette augmentation d'effectif, afin de respecter la réglementation en vigueur.

- Pour le recrutement d'un animateur du 15 au 19 juillet 2024 :

	Charges	Produits
Cout de poste	1 414,00 €	
Péda	120,00 €	
Gouters	30,00 €	
Repas	227,00 €	
Fonctionnement génér	180,00 €	
Usagers journée		420,00 €
Usagers cantine		258,40 €
CAF		417,60 €
Collectivité		875,00 €
Total	1 971,00 €	1 971,00 €

- Pour le recrutement de deux animateurs du 5 au 9 août 2024 :

	Charges	Produits
Cout de poste	2 828,00 €	
Péda	200,00 €	
Gouters	50,00 €	
Repas	378,00 €	
Fonctionnement génér	385,00 €	
Usagers journée		700,00 €
Usagers cantine		439,00 €
CAF		696,00 €
Collectivité		2 006,00 €
Total	3 841,00 €	3 841,00 €

Le coût total de cet avenant pour la Collectivité s'élève à **2 881 € TTC**.

→ **LE CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir entendu la présentation faite par Madame DEVILLE Francesca, Adjointe en charge des Affaires scolaires, à l'unanimité

- **APPROUVE** l'avenant de LEO LAGRANGE IDF pour le recrutement d'un animateur du 15 au 19 juillet 2024 et de deux animateurs du 5 au 9 août 2024,
- **AUTORISE**, Monsieur le Maire à signer cet avenant de LEO LAGRANGE IDF pour le recrutement de trois animateurs.

Séance levée à 19h15

JC PELLERIN
Maire



Secrétaire de Séance
Madame BLOND Rachel

Signature des présents pour les délibérations énumérées ci-après :

1/ Désignation d'un secrétaire de séance

2/ Approbation du Compte-rendu de la séance précédente

**3/ DSP Accueil périscolaire et ALSH- Choix du délégataire et du contrat
(Rapport définitif et projet de contrat ci-annexés)**

4/ Avenant Léo Lagrange – Animateurs supplémentaires - Juillet et août

Prénom	Nom	Emargement
Jean-Claude	PELLERIN	
Rachel	DUPONT BLOND	
Loïc	FRANCOIS	Excusé
Yasmine	LEVASSEUR	
René	KAZMIERCZAK	
Aïda	DECORNET	Excusée
Christian	BEZEAUX	Excusé
Maïté	WARIN BLIN	
Dina	BORGES	
Joanic	BOYER	
Sophie	COMTE	
Jean-Jacques	DEHAISNE	Excusé
Denis	DELACHAPELLE-MOREL	
Bérengère	DELANDRE	Absente
Francesca	DEVILLE	
Alain	EKOUME	Absent
Guillaume	LEANDRI	Excusé
Céline	BELLIFA	
Fabien	PELLEGRINELLI	Excusé
Eric	RENAULT-RENAUD	
Sandrine	RYBARCZYK	Excusée
Sandra	TURMEL	Excusée
Julie	WEYDT-ROUVEURE	Absente